

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN
COMTÉ DE MONTMORENCY**

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 6 AOÛT 2018

À la séance ordinaire du Conseil municipal de L'Ange-Gardien, tenue à la salle de la Mairie, lundi le 6 août 2018 étaient présents : Mesdames Chantale Gagnon, Diane Giguère, Messieurs Roger Roy, Félix Laberge et Michel Laberge sous la présidence de Monsieur le maire Pierre Lefrançois.

Absent : Simon Marcoux.

1. Mot de bienvenue par Monsieur le Maire

La séance est ouverte par quelques mots de bienvenue à l'assistance par Monsieur le maire.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La secrétaire-trésorière fait la lecture de l'ordre du jour proposé.

18-08-9440

IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que l'ordre du jour présenté soit accepté et que l'item divers demeure ouvert jusqu'à la fin de la session, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2018

18-08-9441

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que le procès-verbal du 3 juillet 2018 soit accepté par le conseil municipal, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

4. Rapport de dépenses autorisées par la directrice générale et acceptation des comptes à payer

18-08-9442

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, que le conseil municipal accepte le rapport de dépenses autorisées par la directrice générale durant le mois, en vertu de la réglementation sur la délégation de pouvoir # 06-547 et le règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire # 07-562, et totalisant 108 211.78\$, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la secrétaire-trésorière.

18-08-9443

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, que le conseil autorise le paiement des comptes à payer totalisant 971 487.56\$ et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de L'Ange-Gardien, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

5. Première période de questions

Monsieur le Maire invite les personnes présentes dans l'assistance à poser leurs questions.

6. Correspondances

18-08-9444

Brunch 25^e anniversaire de l'Association Bénévole Côte-de-Beaupré
IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que le conseil municipal de l'Ange-Gardien autorise le versement d'une somme de 250 \$ dans le cadre du 25^e anniversaire de l'Association Bénévole Côte-de-Beaupré, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

18-08-9445

Demande de commandite – TAG travail de rue Côte-de-Beaupré
IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil municipal de l'Ange-Gardien s'engage à verser une somme de 250 \$ dans le cadre de « Commandite pour Les p'tits shows de rue de TAG », tel que demandé dans la lettre du 9 juillet 2018, et conditionnel à la tenue de l'activité, APPUYÉ PAR Diane Giguère, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

7. Principaux points discutés à la table de la M.R.C.

Monsieur le maire fait part de certains dossiers discutés à la table de la M.R.C. de la Côte-de-Beaupré lors de la dernière assemblée de conseil.

- Résolution d'appui pour le troisième lien à l'est de Québec ;

8. Rapport du comité de loisirs, comité consultatif d'urbanisme, Régie d'assainissement des eaux

Loisirs (Michel Laberge)

- 200 jeunes au terrain de jeu qui prendra fin le 10 août prochain ;
- Tournoi de golf de la municipalité aura lieu le 2 septembre prochain à St-Ferréol-les-Neiges, au coût de 48\$ par personne ;
- Les inscriptions sont en cours pour le Demi-marathon de la Côte-de-Beaupré le 9 septembre 2018 ;

Comité consultatif d'urbanisme (Pierre Lefrançois)

Dépôt du rapport de la réunion du CCU du 19 juillet 2018

Le CCU recommande d'accepter les demandes suivantes :

Au PIIA :

1. Pour la demande de construction d'un abri d'auto attenant au garage isolé au 6055, avenue Royale.
2. Pour la demande de la rénovation d'une résidence unifamiliale isolée au 6173, avenue Royale.
3. Pour la demande de rénovation d'une résidence unifamiliale isolée au 6346, avenue Royale.
4. Pour la demande de réfection de la galerie d'une résidence unifamiliale isolée au 6350, avenue Royale.
5. Pour la demande de réfection de la galerie d'une résidence bifamiliale isolée au 6373-6375, avenue Royale.
6. Pour la demande de réfection de la galerie d'une résidence unifamiliale isolée au 6483, avenue Royale.
7. Pour la demande de réfection de la galerie d'une résidence unifamiliale isolée au 6796, avenue Royale.
8. Pour la demande de construction d'une résidence unifamiliale isolée au 1424, chemin Lucien-Lefrançois.

À la dérogation mineure :

Pour le 6, rue de la station afin d'autoriser l'implantation d'une aire de stationnement avec un empiètement en façade supérieure à celle prescrite par le règlement de zonage et avec une distance inférieure avec l'intersection des lignes d'emprises de deux rues que celle prescrite par le règlement de zonage.

Régie d'assainissement des eaux (Roger Roy)

Rien de spécial

9. Demandes de permis en vertu du règlement #14-637 portant sur le PIIA
Isabelle Dion et René-Yvon Laplante

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de construction d'un abri d'auto attenant au garage isolé au 6055, avenue Royale;

CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 19 juillet 2018;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil accepte la demande de Isabelle Dion et René-Yvon Laplante, soit la construction d'un abri d'auto de 13' X 20' attenant au garage isolé au 6055, avenue Royale, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Nathalie Dubé et André Deschênes

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de rénovation d'une résidence unifamiliale isolée au 6173, avenue Royale;

18-08-9447
CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande;
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 19 juillet 2018;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil accepte la demande de Nathalie Dubé et André Deschênes, soit la rénovation d'une résidence unifamiliale isolée au 6173, avenue Royale, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Lyne Frénette et Jean Mathieu

18-08-9448
CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande pour la rénovation d'une résidence unifamiliale isolée au 6346, avenue Royale;
CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande;
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 19 juillet 2018;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil accepte la demande de Lyne Frénette et Jean Mathieu, soit la rénovation d'une résidence unifamiliale isolée au 6346, avenue Royale, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

France Mathieu

18-08-9449
CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande pour la réfection de la galerie d'une résidence unifamiliale isolée au 6350, avenue Royale;
CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande;
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 19 juillet 2018;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil accepte la demande de France Mathieu, soit la réfection de la galerie d'une résidence unifamiliale isolée au 6350, avenue Royale, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Lisette Chevalier et Richard Fecteau

18-08-9450
CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande pour la réfection de la galerie d'une résidence bifamiliale isolée au 6373-6375, avenue Royale;
CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande;
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 19 juillet 2018;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil accepte la demande de Lisette Chevalier et Richard Fecteau, soit la réfection de la galerie d'une résidence bifamiliale isolée au 6373-6375, avenue Royale, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Stéphanie Boily et Olivier Martel

18-08-9451
CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande pour la réfection de la galerie d'une résidence unifamiliale isolée au 6483, avenue Royale;
CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande;
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 19 juillet 2018;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil accepte la demande de Stéphanie Boily et Olivier Martel, soit la réfection de la galerie d'une résidence unifamiliale isolée au 6483, avenue Royale, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au

dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Guy Dionne

18-08-9452 CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande pour la réfection de la galerie d'une résidence unifamiliale isolée au 6796, avenue Royale;
CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande;
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 19 juillet 2018;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil accepte la demande de Guy Dionne, soit la réfection de la galerie d'une résidence unifamiliale isolée au 6796, avenue Royale, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Jesen Chevalier et Cynthia Racine

18-08-9453 CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 1424, chemin Lucien-Lefrançois;
CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande;
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 19 juillet 2018;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil accepte la demande de Jesen Chevalier et Cynthia Racine, soit la construction d'une résidence unifamiliale isolée de 44' X 30' au 1424, chemin Lucien-Lefrançois, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

10. Dérogation mineure

6 rue de la Station (lot 4 440 138)

18-08-9454 CONSIDÉRANT QUE Josue Savard a formulé une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures;
CONSIDÉRANT QUE cette demande consiste à autoriser l'implantation d'un stationnement avec un empiètement en façade supérieur à celui prescrit par le règlement de zonage et avec un dégagement par rapport à la façade inférieure à celui prescrit par le règlement de zonage;
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme le 19 juillet 2018;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil accepte la demande de dérogation mineure demandée en faveur du 6 rue de la Station visant à autoriser l'implantation d'un stationnement avec :

- avec un empiètement du stationnement en façade en cour avant secondaire de 3.5 mètres au lieu de 1 mètre tel qu'exigé par le règlement de zonage;
- avec un dégagement du stationnement en façade en cour avant secondaire de 0,50 mètre au lieu de 1 mètre tel qu'exigé par le règlement de zonage,

APPUYÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

11. Désignation d'un maire suppléant pour les trois prochains mois

18-08-9455 IL EST PROPOSÉ PAR Roger Roy, conseiller, que Monsieur Michel Laberge, conseiller, soit désigné pour agir à titre de maire suppléant au sein du conseil pour les trois prochains mois, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

12. Entente commune intermunicipale pour les services de sauvetage d'urgence en milieu isolé

18-08-9456 IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que la Municipalité de L'Ange-Gardien autorise l'entente commune intermunicipale pour le service de sauvetage d'urgence en milieu isolé, tel que proposé, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

- 18-08-9457 **13. Mandat pour le programme de rinçage du réseau d'eau potable**
 IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que la Municipalité de L'Ange-Gardien mandate la firme Tetra Tech QI inc. pour la réalisation du programme de rinçage du réseau de distribution d'eau potable, au coût de 20800 \$ plus taxes, tel que proposé dans l'offre de service du 25 juillet 2018, APPUYÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.
- 18-08-9458 **14. Appel d'offres pour l'entretien d'hiver pour les chemins et trottoirs municipaux**
 IL EST PROPOSÉ PAR Roger Roy, conseiller, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,
 QUE la Municipalité de L'Ange-Gardien effectue un appel d'offres publiques sur SE@O pour l'entretien d'hiver pour les chemins et trottoirs municipaux, pour une période de une, deux, trois ou cinq années;
 QUE la Municipalité de L'Ange-Gardien effectue un appel d'offres distinct sur invitation pour l'entretien d'hiver pour les trottoirs municipaux, pour une période d'une, deux ou trois années.
- 18-08-9459 **15. Appel d'offre publique pour les travaux d'asphaltage**
 ATTENDU la résolution 18-04-9354 passée en avril 2018 pour l'appel d'offre sur invitation pour la réfection de pavage de la cote Dufournel ;
 ATTENDU l'octroi d'une subvention sur l'avenue Royale dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale ;
 ATTENDU QUE le conseil désire jumeler ces deux endroits de réfection de pavage dans le même appel d'offres ;
 EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que la Municipalité de L'Ange-Gardien effectue un appel d'offres publiques pour des travaux d'asphaltage sur la côte Dufournel et une partie de l'avenue Royale, soit environ de la rue Letarte jusqu'aux limites est de la municipalité, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.
- 16. Deuxième période de questions**
- 17. Divers**
- 18-08-9460 **1 Démission, engagement et appels de candidatures**
 IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, APPUYÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,
 QUE le conseil accepte la démission du contremaitre des travaux publics, M Martin Tremblay ;
 QU'il effectue l'embauche de M. Guillaume Giroux à titre de directeur des Loisirs et qu'un contrat soit signé entre les parties ;
 D'effectuer deux appels de candidatures, soient Contremaitre des travaux publics et Agent(e) de bureau ;
- 18-08-9461 **2 Autorisations de dépenses**
 IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,
 QUE le conseil autorise les dépenses suivantes :
- 8 030 \$ plus taxes, pour les honoraires supplémentaires à la firme Tetra Tech suite aux travaux effectués en 2017-2018 dans les diverses rues ;
 - 2 000 \$ pour le tournoi de golf de la municipalité en septembre prochain ;
 - 15.00 \$ par mois – pour l'achat d'un forfait internet et l'obtention d'une tablette pour les travaux publics ;
 - 36 000 \$ plus taxes, pour le pavage et refaire les services d'aqueduc et d'égout au garage municipal ;
 - 1 150 \$ plus taxes pour l'achat de 8 chaises pour le local de la Mairie ;
- 18-08-9462 **3 Programme de formation « Gestionnaires efficaces »**
 IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que la Municipalité de L'Ange-Gardien autorise la directrice générale et le directeur de l'urbanisme à participer à la formation « Gestionnaires efficaces », qui aura lieu à la MRC sur la Côte-de-Beaupré, selon l'offre soumise en juillet dernier, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

4 Nomination d'un répondant en matière d'accommodement pour un motif religieux

18-08-9463

ATTENDU QUE la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes ;
ATTENDU QUE toute municipalité locale est assujettie à cette loi ;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Roger Roy, conseiller,
APPUYÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,
QUE la Municipalité de l'Ange-Gardien désigne Mme Lise Drouin, directrice générale/secrétaire-trésorière comme étant la répondante en matière d'accommodement.

18. Levée ou ajournement de la séance

18-08-9464

Monsieur le maire demande une résolution pour lever la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, que la présente séance soit levée, il est 20h25, APPUYÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

« Je, Pierre Lefrançois, maire, par la présente signature, approuve chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, conformément à l'article 142 du *Code municipal*. »

Pierre Lefrançois, Maire

Lise Drouin, Secrétaire-trésorière/Directrice Générale